



LE LOGEMENT D'ABORD



ARS - ASSOCIATION DE RÉINSERTION SOCIALE

Les débuts du dispositif

L'APPROPRIATION DU DISPOSITIF

Nécessité de bien comprendre les enjeux du Logement d'Abord, afin de permettre d'être au plus proche de ses valeurs.

COMPRÉHENSION DE L'ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL :

Rencontres avec les partenaires intervenant déjà dans le cadre du Logement d'Abord

IDENTIFICATION DU PUBLIC

Prise de contact avec les partenaires travaillant avec le public.



L'organisation du dispositif

- 2 TRAVAILLEUSES SOCIALES À TEMPS PLEIN
1 COORDINATEUR À MI-TEMPS

- 10 ACCOMPAGNEMENTS EN 2022
20 ACCOMPAGNEMENTS EN 2023

- DES LOGEMENTS CIBLÉS ESSENTIELLEMENT
MÉTROPOLE

- POSSIBILITÉ À LA MARGE ET EN FONCTION
DE LA VOLONTÉ DES PERSONNES DE SORTIR
DE LA MÉTROPOLE



Le choix des personnes

- PERSONNES ELOIGNÉES DE L'HEBERGEMENT ET/OU DU LOGEMENT
- PARCOURS DE RUE ET DE RUPTURE DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES
- ÉCHECS, RÉTICENCES, OPPOSITIONS AUX PROPOSITIONS D'HEBERGEMENT
- PAS DE VOLONTÉ DE S'INSCRIRE DANS UN COLLECTIF
- VOLONTÉ DE LA PERSONNE DE RENTRER EN LOGEMENT



Captation et gestion des logements

RENCONTRE
ET RECEUIL
DES
CRITERES
DES
PERSONNES

RECHERCHES
ET
NEGOCIATION

PREMIERE
VISITE DE
DÉCENCE

DEUXIÈME
VISITE AVEC
LE FUTUR
SOUS
LOCATAIRE

SIGNATURE
ÉTAT DES
LIEUX,
REMISE DES
CLÉS

EMMÉNAGEMENT



LES VALEURS PORTÉES PAR LE DISPOSITIF

- Le logement est un droit
- Le logement comme moyen à l'insertion
- Empowerment : la personne au centre de l'accompagnement
- Séparation entre le logement et l'accompagnement
- Principes de réduction des risques
- Souplesse de l'accompagnement proposé aussi longtemps que de besoin



Quelques obligations pour l'habitant :

- Le paiement du loyers
- La gestion des relations avec leurs voisins
- L'entretien du Logement
- L'adhésion a un accompagnement intensif



Les fonctions des travailleurs sociaux

- Créer une relation de confiance avec la personne
- L'aider dans ses recherches de logements
- Accompagner la personne dans ses démarches d'accès aux droits
- Faire le lien entre le propriétaire et le sous locataire
- Accompagner la personnes dans le logement, l'appropriation des lieux.
- Accompagnement social global
- Travail de gestion locative (bail, loyer, état des lieux...).



Les spécificités du Logement d'Abord

- Pas de contractualisation (en dehors des "normes" attendues en logement)
- Autorisation des consommations d'alcool et de drogue
- Valorisation du sentiment d'être chez soi
- Pas de rupture d'accompagnement en cas de sortie du logement
- Accompagnement de grande proximité en terme de lien avec les travailleurs sociaux

Merci pour votre attention

